

Image not found or type unknown



Un juge doit il rendre obligatoirement son verdict

Par **nadette04**, le **31/07/2009** à **15:22**

Bonjour, ma question concerne un procès qui a été jugé et dont la juge n'a pas rendu son verdict, cela fait 9 mois que nous sommes passés en jugement, on vient de nous dire (oralement) que la juge ne rendrait jamais sa décision, car elle est malade, nous allons être rejugé ultérieurement, à nos frais, aucun écrit ne nous est parvenu, pour donner la raison de ce retard, je croyais qu'un juge avait pour obligation de rendre son verdict. Tout cela est-il normal? Merci de votre réponse